

TARIFS €

LOCATION 1 MOIS : 35 EUROS

LOCATION 3 MOIS : 80 EUROS

LOCATION 6 MOIS : 140 EUROS

LOCATION 1 AN : 250 EUROS

> AU DELÀ DE 2 ANS DE LOCATION,
POSSIBILITÉ D'ACHAT

Ces tarifs incluent au moins une maintenance préventive annuelle du vélo, qui comme les retraits et les retours, seront effectués chez Armacedau, à des jours préalablement définis.

CONDITIONS

- Etre actif et avoir 18 ans ou plus
- Résider et travailler dans le Pays de Craon
- Fournir un justificatif d'identité et de domicile
- Fournir une assurance responsabilité civile
- Fournir une attestation de l'employeur
- S'engager à respecter les conditions du contrat de location notamment en cas de vol ou dégradation

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

Pour louer un vélo, rien de plus simple !

Contactez le Pays de Craon par mail ou par téléphone pour réaliser votre pré-inscription.

Communauté de Communes du Pays de Craon
Centre Intercommunal - Rue de Buchenberg,
53400 Craon

Sur rendez-vous uniquement



accueil@paysdecraon.fr



02 43 09 61 61



<http://www.paysdecraon.fr/>
gal-sud-mayenne.com

Soyez branchés pour aller travailler !



Nouveau !

**LOCATION DE VÉLOS
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
DANS LE PAYS DE CRAON**



10 BONNES RAISONS... DE SE METTRE AU VÉLO


Dans le cadre de sa politique énergie-climat, le GAL Sud Mayenne et ses 3 communautés de communes mettent en place un plan d'actions visant à **réduire la consommation d'énergies**.


Utiliser un **vélo à assistance électrique** plutôt que sa voiture c'est faire un geste pour la planète !
Ce **nouveau service de location de VAE se développe aujourd'hui sur la Communauté de Communes du Pays de Craon**.

 C'est **BON POUR LA SANTÉ** car avoir une activité physique régulière permet de diminuer le risque de maladies cardio-vasculaires et de lutter contre l'obésité ⁽¹⁾


 C'est profiter d'un **AIR PLUS SAIN** car le vélo ne pollue pas


 C'est **FAIRE UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT** car moins de consommation de carburant

 C'est un **TRAJET SANS EFFORT**, même dans les côtes, grâce au moteur électrique !

 **CA COÛTE MOINS CHER** que la voiture : Pour un trajet domicile-travail A/R de 10 km et une base de 200 jours de travail par an, cela coûte 250€ par an avec la location de vélo contre 500€ par an avec la voiture (avec un prix de revient de 0.25€/km) ⁽²⁾

 C'est aussi **RAPIDE** en ville que la voiture, soit 12 à 15 minutes en vélo pour faire 5 kilomètres

 C'est **PRATIQUE** grâce à des aménagements adaptés : stationnement et pistes cyclables ou voies douces

 C'est un moyen **AGRÉABLE ET CONVIVAL** pour se déplacer, qui permet de s'oxygéner !

 C'est parfois permettre d'**ACCÉDER À L'EMPLOI**

 Au bout de deux ans, il est possible d'**ACHETER VOTRE VÉLO** !